

Ce certificat concerne les animaux non domestiques

Des ANNEXES B, C et D du règlement (CE) 338/97
De l'ANNEXE X du règlement (CE) 865/2006
Et des espèces NON RÉGLEMENTÉES au titre des
articles L411-1 du code de l'environnement
ou des règlements mentionnés ci-dessus

Réalisé par www.eppsa.fr**CERTIFICAT DE CESSION****Article 10 – II**

Arrêté du 08 octobre 2018
fixant les règles générales de détention
d'animaux d'espèces non domestiques

IDENTIFICATION DU CÉDANT

Nom Prénom(s) ou raison sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

IDENTIFICATION DU CESSIONNAIRE

Nom Prénom(s) ou raison sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Nom scientifique		Nom vernaculaire		ID : ☐ Bague ☐ Puce ☐ Photo ☐ Néant	
.....					
Sexe	☐ Mâle ☐ Femelle ☐ Inconnu	Statut	☐ B ☐ C ☐ D ☐ X ☐ LIBRE	Conditions Financières	
Nom scientifique		Nom vernaculaire		ID : ☐ Bague ☐ Puce ☐ Photo ☐ Néant	
.....					
Sexe	☐ Mâle ☐ Femelle ☐ Inconnu	Statut	☐ B ☐ C ☐ D ☐ X ☐ LIBRE	Conditions Financières	
Nom scientifique		Nom vernaculaire		ID : ☐ Bague ☐ Puce ☐ Photo ☐ Néant	
.....					
Sexe	☐ Mâle ☐ Femelle ☐ Inconnu	Statut	☐ B ☐ C ☐ D ☐ X ☐ LIBRE	Conditions Financières	
Nom scientifique		Nom vernaculaire		ID : ☐ Bague ☐ Puce ☐ Photo ☐ Néant	
.....					
Sexe	☐ Mâle ☐ Femelle ☐ Inconnu	Statut	☐ B ☐ C ☐ D ☐ X ☐ LIBRE	Conditions Financières	

Les animaux sont cédés à titre : ☐ Définitif ☐ Prêt ☐ Autre :

Cette attestation est rattachée à ☐ Facture Du ☐ Autre :
 Cette cession est à titre ☐ Gratuit ☐ Onéreux

Signature de l'attestation

ETABLIE A

LE

Le cédant

Le cessionnaire